

PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT

Pompe à chaleur air/eau

ERIA S PLUS R32



N° d'enregistrement : CHAP-00013-V01.01-FR	Règles de rédaction : PCR-ed4-FR-2021 09 06 Complété par : PSR-00013-ed3.0-FR2023 06 06
N° d'habilitation du vérificateur : VH18	Information et référentiels : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 07/2023	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006 Interne : Externe : X	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 :2016 ou EN 50693 : 2019	
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme NF EN 14025 : 2010 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III	



INFORMATIONS GENERALES

Catégorie de produit

Pompe à chaleur air/eau split réversible.

Unité déclarée

Assurer le chauffage ou le refroidissement à l'aide d'une pompe à chaleur air/eau de 6.82 kW* (puissance calorifique) pour une durée de vie de référence de 17 ans du produit.

*La puissance est à ajuster en fonction du produit considéré de la gamme

Unité fonctionnelle

Produire 1kW de chauffage ou 1 kW de refroidissement, selon le scénario d'usage approprié défini dans la norme EN 14825 et pendant la durée de vie de référence de 17 ans du produit.



INFORMATIONS PRODUIT

Produit de référence

ERIA-S PLUS R32 6 MR/EM – référence 7845752

Caractéristiques techniques du produit de référence

P_{designh} <i>Charge calorifique nominale</i>	6.82 kW (1)	P_{designc} <i>Charge frigorifique nominale</i>	6.7 kW (2)
SCOP <i>Coefficient de performance saisonnier</i>	4.95 (1)	SEER <i>Efficacité frigorifique saisonnière</i>	8.44 (2)
Masse hors emballage	91.8 kg (3)	Masse de fluide R32	1.5 kg

(1) Selon la norme En 14825 – température extérieur air +7°C – température eau 30/35 °C

(2) Selon la norme En 14825 – température extérieur air +35°C – température eau 18/23 °C

(3) La masse indiquée correspond à la masse du produit modélisée dans le cadre du PEP et peut présenter de légères variations avec la masse indiquée dans les documentations techniques.

Produits faisant partie de la même famille environnementale

Cette fiche PEP couvre tous les produits de la gamme ERIA S-PLUS :

ERIA-S PLUS R32 4 MR/EM – référence 7845751 : Mod. Int. ERIA S PLUS 4-6/EM R32 (7806041) + AWHP2R 4 MR (7799987)

ERIA-S PLUS R32 6 MR/EM – référence 7845752⁽¹⁾ : Mod. Int. ERIA S PLUS 4-6/EM R32 (7806041) + AWHP2R 6 MR (7799991)

ERIA-S PLUS R32 8 MR/EM – référence 7845753 : Mod. Int. ERIA S PLUS 8-10/EM R32 (7806042) + AWHP2R 8 MR (7799992)

ERIA-S PLUS R32 10 MR/EM – référence 7845754 : Mod. Int. ERIA S PLUS 8-10/EM R32 (7806042) + AWHP2R 10 MR (7799993)

ERIA-S PLUS R32 12 MR/EM – référence 7845755 : Mod. Int. ERIA S PLUS 12-16/EM R32 (7806043) + AWHP2R 12 MR (7799995)

ERIA-S PLUS R32 12 TR/ET – référence 7845756 : Mod. Int. ERIA S PLUS 12-16/EM R32 (7806043) + AWHP2R 12 TR (7799997)

ERIA-S PLUS R32 16 MR/EM – référence 7845757 : Mod. Int. ERIA S PLUS 12-16/EM R32 (7806043) + AWHP2R 16 MR (7799996)

ERIA-S PLUS R32 16 TR/ET – référence 7845758 : Mod. Int. ERIA S PLUS 12-16/EM R32 (7806043) + AWHP2R 16 TR (7799998)

(1) produit de référence pour l'ensemble de la gamme



MATIÈRES CONSTITUTIVES

MÉTAUX		PLASTIQUES		AUTRES	
Acier	47.6 %	ABS	4.8 %	Carton	7.4 %
Cuivre	8.8 %	Elastomère	2.0 %	Bois	6.8 %
Aluminium	5.2 %	Polyamide	1.6 %	Carte électronique	1.8 %
Laiton	1.7 %	Polypropylène	1.2 %	Bitume	1.7 %
Ferrite	1.1 %	Polystyrène	0.7 %	R32	1.4 %
Autres métaux	0.9 %	Autres plastiques	0.8 %	Autres matériaux	4.5 %
TOTAL MÉTAUX	65.3 %	TOTAL PLASTIQUES	11.1 %	TOTAL AUTRES	23.6 %

Masse totale du produit de référence : 109.6 kg (dont 17.8 kg d'emballage primaire).



METHODOLOGIE DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

Méthodologie

Le Profil Environnemental Produit (PEP) repose sur l'Analyse de Cycle de Vie conformément aux règles du programme PEP Ecopassport (pour plus d'informations sur le programme, consulter le site www.pep-ecopassport.org).

L'ensemble des frontières du système sont prise en compte (fabrication, distribution, installation, utilisation, fin de vie) ainsi que les bénéfices et charges au-delà du cycle de vie

Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME V5.9.4. associé à sa base de données de janvier 2022.

ETAPE DE FABRICATION	
Matières premières et composants	La production de 99.6 % de la masse du produit de référence (matières, composants et emballage), ainsi que les procédés de mise en forme et d'assemblage des composants ont été pris en compte.
Emballage des matières premières et composants	La production et la fin de vie des emballages utilisés pour le transport des matières et composants du site de production des fournisseurs jusqu'aux sites de fabrication du produit de référence ont été comptabilisés.
Déchets de fabrication	Nous avons identifié les taux de chute et la fin de vie de certaines pièces. Pour les autres pièces nous avons considéré une quantité de déchets générés conformément au PSR, soit <ul style="list-style-type: none"> - 0.05 fois la masse du produit pour les plastiques et les élastomères issus de procédés d'injection ; - 0.3 fois la masse du produit pour tous les autres matériaux et autres procédés de mise en forme. Le traitement de fin de vie des chutes de fabrication a été modélisé ainsi : 100% de déchets incinérés sans valorisation énergétique. Une distance de transport de 100 km est appliquée pour la collecte des déchets vers le centre de traitement.
Assemblage du produit	La modélisation intègre les flux des sites de fabrication (énergie, eau, consommables des processus industriels du site de production et les émissions de fluide frigorigène). <ul style="list-style-type: none"> - Le module intérieur est fabriqué à MERTZWILLER (67) en France. - Le module extérieur est fabriqué en Asie du Sud.
Transport	Le transport amont des matériaux et composants (avec leurs emballages) sont pris en compte selon 3 modèles : transport local, intracontinental et intercontinental. Le transport aval du site de fabrication du module intérieur jusqu'à notre dernière plateforme logistique est également comptabilisé.

ETAPE DE DISTRIBUTION	
Transport	L'étape de distribution inclus le transport en camion du produit emballé sur une distance de 1000 km depuis notre dernière plateforme logistique jusqu'au distributeur, puis jusqu'au lieu de mise en œuvre en France. Aucun emballage de reconditionnement n'a été considéré.

ETAPE D'INSTALLATION																			
Accessoires	<p>La phase d'installation comprend 2 accessoires, à savoir des supports de pose au sol et une liaison frigorifique reliant le module intérieur au module extérieur. Pour chacun de ces accessoires, nous avons modélisé les matériaux, les chutes de production, les procédés de mise en forme, le conditionnement, la fin de vie des chutes et le transport jusqu'au lieu de mise en œuvre.</p> <p>Deux traverses en béton pouvant supporter le poids du module extérieur sont également modélisées. Aucune charge de réfrigérant supplémentaire n'a été envisagée lors de la phase d'installation.</p>																		
Déchets d'emballages	<p>L'élimination (évacuation et traitement) des emballages du produit de référence et des accessoires sont modélisés selon le scénario français du PSR ci-dessous.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Cartons & Papiers</th> <th>Bois</th> <th>Plastiques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Recyclage</td> <td>91%</td> <td>7%</td> <td>27%</td> </tr> <tr> <td>Incinération avec valorisation</td> <td>5%</td> <td>31%</td> <td>43%</td> </tr> <tr> <td>Enfouissement</td> <td>4%</td> <td>62%</td> <td>30%</td> </tr> </tbody> </table>				Cartons & Papiers	Bois	Plastiques	Recyclage	91%	7%	27%	Incinération avec valorisation	5%	31%	43%	Enfouissement	4%	62%	30%
	Cartons & Papiers	Bois	Plastiques																
Recyclage	91%	7%	27%																
Incinération avec valorisation	5%	31%	43%																
Enfouissement	4%	62%	30%																

ETAPE D'UTILISATION	
Consommation d'électricité	<p>La consommation d'électricité est calculée de la façon suivante :</p> $C_{tot} = \left(\frac{Ph}{SCOP * \left(1 + \frac{Fregul}{100}\right)} * t_{calorifique} + \frac{Pc}{SEER} * t_{frigorifique} \right) * DVR$ <p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C_{tot}, la consommation énergétique totale du produit de référence sur sa durée de vie en kWh • $SCOP$, le coefficient de performance saisonnier défini selon la norme EN 14825 (1) • $SEER$, l'efficacité frigorifique saisonnière défini selon la norme EN 14825 (2) • $Fregul = 4$, (classe VI) par défaut pour l'application de chauffage sur l'eau • $t_{calorifique}$, le nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de chauffage. • $t_{frigorifique}$, le nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de refroidissement. • $Ph = P_{designh}$, la charge calorifique nominale, selon la directive n° 813/2013 (1) • $Pc = P_{designc}$, la charge frigorifique nominale, selon la directive n° 813/2013 (2) • DVR, durée de vie de référence (17 ans) <p>(1) Température de l'air extérieur +7°C - température de l'eau 30/35°C (2) Température de l'air extérieur 35°C - température moyenne de l'eau 18/23°C</p> <p>Le modèle énergétique de l'électricité adopté pour une utilisation en France est : « Electricity Mix, Production mix, Low voltage, FR » (année de référence : 2018)</p>
Maintenance	Une inspection bisannuelle, considérant le déplacement d'un technicien sur 100 km, est modélisée pour toute la durée de vie du produit, soit 8 visites de contrôle au total.
Emissions de fluide frigorigène	Les émissions fugitives du fluide frigorigène R32 et la recharge de fluide (comprenant la production et le transport jusqu'au lieu de mise en œuvre) sont prises en compte.

ETAPE DE FIN DE VIE	
Fin de vie du produit	La pompe à chaleur entre dans le champ d'application de la directive DEEE (2012/19/EU). La fin de vie doit donc être gérée par une filière locale de traitement des DEEE. Nous avons utilisé les inventaires du cycle de vie (ICV) développés par ECOSYSTEM*. *ECOSYSTEM est l'éco-organisme chargé d'assurer la responsabilité élargie du producteur pour les DEEE en France.
Fin de vie du fluide frigorigène	Le fluide frigorigène est traité en fin de vie de la manière suivante : 10% de fluide non collecté, 90% du fluide collecté valorisé énergétiquement et 10% du fluide collecté incinéré sans valorisation.
Collecte	Le transport considéré jusqu'au centre de traitement est de 1000 km pour le fluide frigorigène et 100 km pour le produit.

BENEFICES ET CHARGES DE VIE	
Charges	Les charges liées à l'utilisation de matières recyclées sont prises en compte.
Bénéfices	Les bénéfices liés au recyclage de la matière des déchets d'emballage et du produit en fin de vie ont été modélisés (les inventaires du cycle de vie ICV développés par ECOSYSTEM ont été utilisés pour les bénéfices du recyclage du produit).

La méthode EF3.0 a été appliquée pour cette déclaration.



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Impacts environnementaux à l'unité déclarée, correspondant au produit de référence

INDICATEURS D'IMPACTS	UNITE	TOTAL A-C	FABRICATION A1-A3	DISTRIBUTION A4	INSTALLATION A5	UTILISATION					FIN DE VIE C1-C4	BENEFICES ET CHARGES D
						B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7		
Indicateurs obligatoires												
Changement climatique - total (GIEC 2013)	kg CO ₂ eq.	5.17E+03	8.02E+02	1.14E+01	9.00E+01	4.01E+03	2.22E+02	1.42E+02	3.65E+03	0.00E+00	2.55E+02	-3.41E+02
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO ₂ eq.	5.12E+03	7.74E+02	1.14E+01	8.58E+01	4.00E+03	2.22E+02	1.42E+02	3.64E+03	0.00E+00	2.49E+02	-3.32E+02
Changement climatique - biogénique	kg CO ₂ eq.	4.75E+01	2.74E+01	0.00E+00	4.14E+00	9.40E+00	0.00E+00	-1.28E-03	9.41E+00	0.00E+00	6.56E+00	-8.92E+00
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq.	1.85E-06	1.85E-06	0.00E+00	2.10E-10	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone (OMM 2014)	kg CFC-11 eq.	4.82E-04	2.64E-04	1.01E-05	6.56E-06	1.87E-04	0.00E+00	1.33E-04	5.37E-05	0.00E+00	1.47E-05	5.94E-05
Acidification (AP)	kg H+ eq.	3.05E+01	6.84E+00	5.12E-02	6.87E-01	2.17E+01	0.00E+00	5.71E-01	2.11E+01	0.00E+00	1.18E+00	-8.68E+00
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	1.81E-01	4.02E-03	1.33E-06	4.10E-04	1.74E-01	0.00E+00	1.45E-05	1.74E-01	0.00E+00	3.27E-03	-8.12E-01
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq.	4.40E+00	7.12E-01	2.37E-02	4.10E-04	3.09E+00	0.00E+00	1.79E-01	2.91E+00	0.00E+00	5.73E-01	-6.56E-01
Eutrophisation terrestre	mol N eq.	5.40E+01	7.64E+00	2.56E-01	7.22E-01	4.40E+01	0.00E+00	2.23E+00	4.18E+01	0.00E+00	1.35E+00	-6.72E+00
Formation d'ozone photochimique	kg NMVOC eq.	1.28E+01	2.60E+00	8.32E-02	2.38E-01	9.53E+00	0.00E+00	9.17E-01	8.61E+00	0.00E+00	4.01E-01	-2.03E+00
Épuisement des ressources abiotiques – métaux et minéraux	kg SB eq.	6.62E-02	6.14E-02	9.79E-10	2.77E-03	1.73E-03	0.00E+00	1.70E-07	1.73E-03	0.00E+00	3.07E-04	-3.46E-02
Épuisement des ressources abiotiques – fossiles	MJ	7.31E+05	2.61E+04	1.38E+02	8.56E+02	7.02E+05	0.00E+00	1.46E+03	7.01E+05	0.00E+00	2.08E+03	-8.68E+02
Besoin en eau	m ³	3.41E+04	3.20E+02	5.78E-01	3.34E+01	2.65E+02	0.00E+00	8.17E+00	2.57E+02	0.00E+00	3.35E+04	-1.54E+05
Indicateurs facultatifs												
Émissions de particules fines	Incidence de maladies	8.77E-04	4.51E-05	1.38E-07	4.60E-06	8.21E-04	0.00E+00	2.25E-06	8.18E-04	0.00E+00	6.61E-06	-2.93E-05
Rayonnements ionisants, santé humaine	kg U235 eq.	1.07E+05	1.09E+04	2.53E-02	1.62E+03	9.46E+04	0.00E+00	6.24E-01	9.46E+04	0.00E+00	1.39E+01	-5.75E+01
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	1.05E+05	5.46E+04	4.66E+01	3.00E+03	2.63E+04	9.70E-03	5.08E+02	2.58E+04	0.00E+00	2.13E+04	-6.71E+04
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	3.64E-04	3.17E-04	1.30E-10	4.61E-05	6.29E-07	0.00E+00	1.88E-08	6.11E-07	0.00E+00	1.12E-07	1.15E-05
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	9.26E-05	4.89E-05	2.88E-08	5.11E-06	3.11E-05	2.29E-10	4.72E-06	2.64E-05	0.00E+00	7.46E-06	-9.02E-05
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	4.36E+02	7.80E+00	0.00E+00	4.70E+00	1.16E+02	0.00E+00	0.00E+00	1.16E+02	0.00E+00	3.08E+02	-1.75E+03

B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Impacts environnementaux à l'unité déclarée, correspondant au produit de référence

INDICATEURS DE FLUX D'INVENTAIRE	UNITE	TOTAL	FABRICATION	DISTRIBUTION	INSTALLATION	UTILISATION					FIN DE VIE	BENEFICES ET CHARGES
		A-C	A1-A3	A4	A5	B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7	C1-C4	D
Indicateurs d'utilisation des ressources												
Utilisation totale d'énergie primaire	MJ	7.97E+05	2.68E+04	1.38E+02	9.49E+02	7.67E+05	0.00E+00	1.46E+03	7.66E+05	0.00E+00	2.25E+03	-1.82E+03
Énergie primaire renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	6.53E+04	2.59E+02	9.27E-04	6.62E+01	6.48E+04	0.00E+00	2.35E-02	6.48E+04	0.00E+00	1.67E+02	-8.38E+02
Énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	4.72E+02	4.45E+02	0.00E+00	2.77E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-1.12E+02
Énergie primaire renouvelable totale	MJ	6.58E+04	7.04E+02	9.27E-04	9.38E+01	6.48E+04	0.00E+00	2.35E-02	6.48E+04	0.00E+00	1.67E+02	-9.50E+02
Énergie primaire non renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	7.31E+05	2.54E+04	1.38E+02	8.50E+02	7.02E+05	0.00E+00	1.45E+03	7.01E+05	0.00E+00	2.08E+03	-1.30E+03
Énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	6.88E+02	6.68E+02	0.00E+00	5.82E+00	1.33E+01	0.00E+00	1.33E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.31E+02
Énergie primaire non renouvelable totale	MJ	7.31E+05	2.61E+04	1.38E+02	8.56E+02	7.02E+05	0.00E+00	1.46E+03	7.01E+05	0.00E+00	2.08E+03	-8.68E+02
Utilisation des ressources secondaires												
Utilisation de matière secondaire	kg	1.15E+01	1.15E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m³	1.20E+02	6.39E+00	1.35E-02	5.72E-01	6.23E+00	0.00E+00	1.90E-01	6.04E+00	0.00E+00	1.07E+02	-1.57E+03
Indicateurs de catégories de déchets												
Déchets dangereux éliminés	kg	2.47E+03	2.15E+03	9.44E-03	2.56E+02	5.46E+01	0.00E+00	2.39E-01	5.44E+01	0.00E+00	2.08E-04	2.23E+02
Déchets non dangereux éliminés	kg	1.02E+03	4.87E+02	1.16E-02	1.81E+02	3.52E+02	0.00E+00	1.04E+00	3.51E+02	0.00E+00	1.40E+00	-1.18E+02
Déchets radioactifs éliminés	kg	4.39E-01	2.08E-01	2.26E-03	5.82E-02	1.70E-01	0.00E+00	2.28E-02	1.47E-01	0.00E+00	3.78E-05	-8.43E-03
Indicateurs de flux extrants												
Composants destinés à la réutilisation	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières destinées au recyclage	kg	9.98E+01	5.70E+00	0.00E+00	1.07E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	8.34E+01	0.00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	1.73E+01	1.48E+00	0.00E+00	5.23E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.18E+01	0.00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	9.40E+00	1.98E+00	0.00E+00	7.43E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Teneur en carbone biogénique (méthodologie d'évaluation 0/0)		
Teneur en carbone biogénique du produit	kg	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg	5.56E+00

Impacts environnementaux par kW, correspondant à l'unité fonctionnelle

Le PEP a été élaboré en considérant la fourniture d'une puissance de 1 kW de chauffage ou de froid. L'impact réel des étapes du cycle de vie du produit installé en situation réelle est à calculer par l'utilisateur du PEP en multipliant l'impact considéré par la puissance nominale de chauffage et de refroidissement de 6.79 kW.

INDICATEURS D'IMPACTS	UNITE	TOTAL	FABRICATION	DISTRIBUTION	INSTALLATION	UTILISATION					FIN DE VIE	BENEFICES ET CHARGES
		A-C	A1-A3	A4	A5	B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7	C1-C4	D
Indicateurs obligatoires												
Changement climatique - total (GIEC 2013)	kg CO ₂ eq.	7.62E+02	1.18E+02	1.67E+00	1.33E+01	5.91E+02	3.27E+01	2.09E+01	5.38E+02	0.00E+00	3.76E+01	-5.03E+01
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO ₂ eq.	7.55E+02	1.14E+02	1.67E+00	1.26E+01	5.90E+02	3.27E+01	2.09E+01	5.36E+02	0.00E+00	3.66E+01	-4.89E+01
Changement climatique - biogénique	kg CO ₂ eq.	7.00E+00	4.04E+00	0.00E+00	6.09E-01	1.38E+00	0.00E+00	-1.89E-04	1.39E+00	0.00E+00	9.66E-01	-1.31E+00
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq.	2.73E-07	2.73E-07	0.00E+00	3.09E-11	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone (OMM 2014)	kg CFC-11 eq.	7.10E-05	3.89E-05	1.48E-06	9.66E-07	2.75E-05	0.00E+00	1.96E-05	7.91E-06	0.00E+00	2.17E-06	8.75E-06
Acidification (AP)	kg H+ eq.	4.49E+00	1.01E+00	7.54E-03	1.01E-01	3.20E+00	0.00E+00	8.40E-02	3.11E+00	0.00E+00	1.74E-01	-1.28E+00
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	2.67E-02	5.92E-04	1.96E-07	6.05E-05	2.56E-02	0.00E+00	2.13E-06	2.56E-02	0.00E+00	4.82E-04	-1.20E-01
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq.	6.47E-01	1.05E-01	3.49E-03	6.05E-05	4.55E-01	0.00E+00	2.63E-02	4.28E-01	0.00E+00	8.44E-02	-9.65E-02
Eutrophisation terrestre	mol N eq.	7.95E+00	1.12E+00	3.77E-02	1.06E-01	6.48E+00	0.00E+00	3.28E-01	6.16E+00	0.00E+00	1.98E-01	-9.89E-01
Formation d'ozone photochimique	kg NMVOC eq.	1.89E+00	3.83E-01	1.23E-02	3.50E-02	1.40E+00	0.00E+00	1.35E-01	1.27E+00	0.00E+00	5.91E-02	-2.98E-01
Épuisement des ressources abiotiques – métaux et minéraux	kg SB eq.	9.75E-03	9.04E-03	1.44E-10	4.08E-04	2.54E-04	0.00E+00	2.51E-08	2.54E-04	0.00E+00	4.52E-05	-5.10E-03
Épuisement des ressources abiotiques – fossiles	MJ	1.08E+05	3.84E+03	2.04E+01	1.26E+02	1.03E+05	0.00E+00	2.16E+02	1.03E+05	0.00E+00	3.06E+02	-1.28E+02
Besoin en eau	m ³	5.02E+03	4.71E+01	8.51E-02	4.92E+00	3.91E+01	0.00E+00	1.20E+00	3.79E+01	0.00E+00	4.93E+03	-2.26E+04
Indicateurs facultatifs												
Émissions de particules fines	Incidence de maladies	1.29E-04	6.64E-06	2.03E-08	6.77E-07	1.21E-04	0.00E+00	3.32E-07	1.21E-04	0.00E+00	9.73E-07	-4.32E-06
Rayonnements ionisants, santé humaine	kg U235 eq.	1.58E+04	1.61E+03	3.72E-03	2.39E+02	1.39E+04	0.00E+00	9.19E-02	1.39E+04	0.00E+00	2.05E+00	-8.46E+00
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	1.55E+04	8.05E+03	6.87E+00	4.42E+02	3.87E+03	1.43E-03	7.48E+01	3.80E+03	0.00E+00	3.14E+03	-9.87E+03
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	5.36E-05	4.67E-05	1.91E-11	6.79E-06	9.27E-08	0.00E+00	2.76E-09	8.99E-08	0.00E+00	1.65E-08	1.69E-06
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	1.36E-05	7.21E-06	4.25E-09	7.53E-07	4.58E-06	3.37E-11	6.96E-07	3.88E-06	0.00E+00	1.10E-06	-1.33E-05
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	6.43E+01	1.15E+00	0.00E+00	6.92E-01	1.71E+01	0.00E+00	0.00E+00	1.71E+01	0.00E+00	4.53E+01	-2.58E+02

B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Impacts environnementaux par kW, correspondant à l'unité fonctionnelle

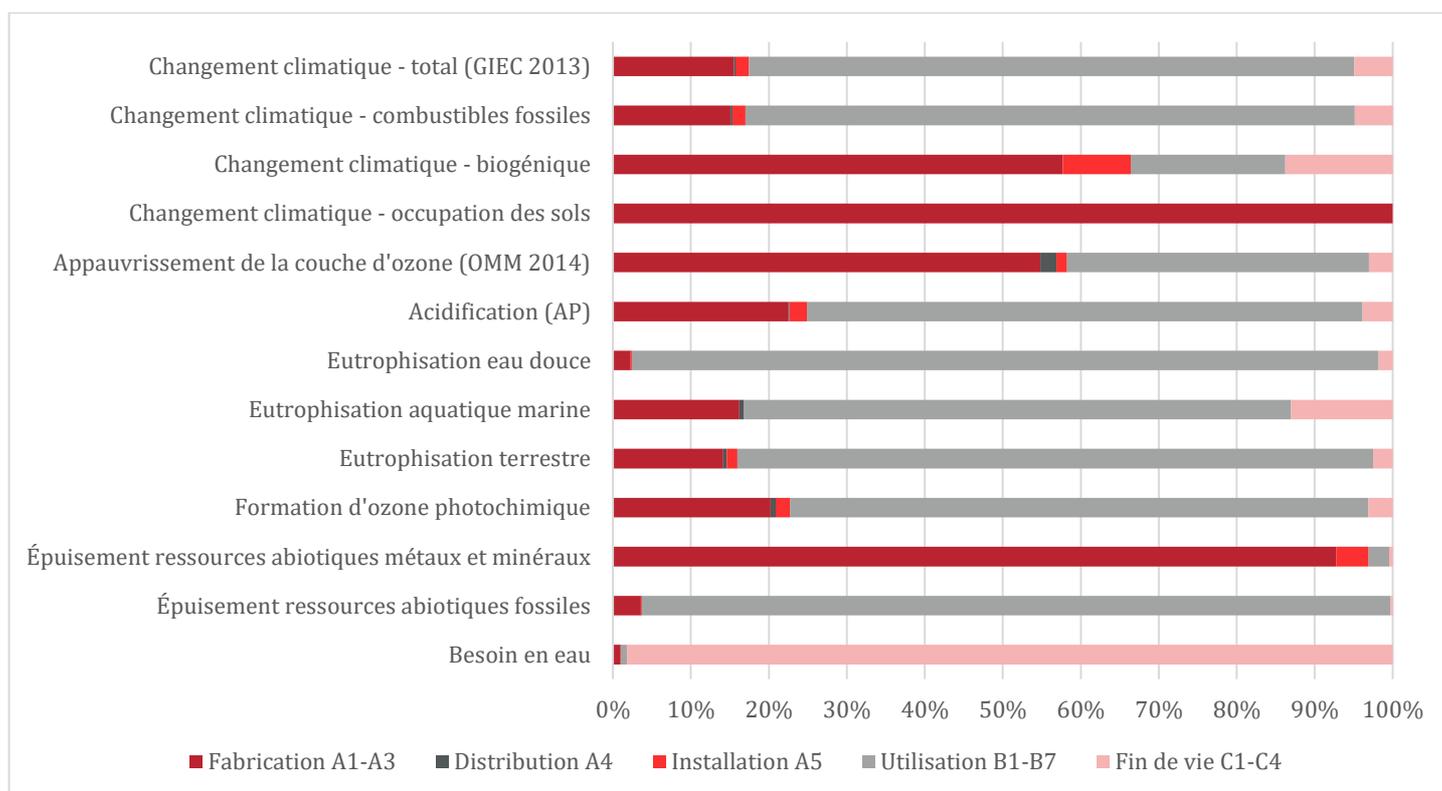
Le PEP a été élaboré en considérant la fourniture d'une puissance de 1 kW de chauffage ou de froid. L'impact réel des étapes du cycle de vie du produit installé en situation réelle est à calculer par l'utilisateur du PEP en multipliant l'impact considéré par la puissance nominale de chauffage et de refroidissement de 6.79 kW

INDICATEURS DE FLUX D'INVENTAIRE	UNITE	TOTAL	FABRICATION	DISTRIBUTION	INSTALLATION	UTILISATION					FIN DE VIE	BENEFICES ET CHARGES
		A-C	A1-A3	A4	A5	B1-B7	B1	B2	B6	B3-B5,B7	C1-C4	D
Indicateurs d'utilisation des ressources												
Utilisation totale d'énergie primaire	MJ	1.17E+05	3.94E+03	2.04E+01	1.40E+02	1.13E+05	0.00E+00	2.16E+02	1.13E+05	0.00E+00	3.31E+02	-2.68E+02
Énergie primaire renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	9.62E+03	3.82E+01	1.36E-04	9.75E+00	9.54E+03	0.00E+00	3.46E-03	9.54E+03	0.00E+00	2.47E+01	-1.23E+02
Énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	6.96E+01	6.55E+01	0.00E+00	4.07E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-1.65E+01
Énergie primaire renouvelable totale	MJ	9.69E+03	1.04E+02	1.36E-04	1.38E+01	9.54E+03	0.00E+00	3.46E-03	9.54E+03	0.00E+00	2.47E+01	-1.40E+02
Énergie primaire non renouvelable, (énergie matière exclue)	MJ	1.08E+05	3.74E+03	2.04E+01	1.25E+02	1.03E+05	0.00E+00	2.14E+02	1.03E+05	0.00E+00	3.06E+02	-1.91E+02
Énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matière première	MJ	1.01E+02	9.84E+01	0.00E+00	8.58E-01	1.96E+00	0.00E+00	1.96E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.35E+01
Énergie primaire non renouvelable totale	MJ	1.08E+05	3.84E+03	2.04E+01	1.26E+02	1.03E+05	0.00E+00	2.16E+02	1.03E+05	0.00E+00	3.06E+02	-1.28E+02
Utilisation des ressources secondaires												
Utilisation de matière secondaire	kg	1.69E+00	1.69E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³	1.77E+01	9.41E-01	1.98E-03	8.43E-02	9.18E-01	0.00E+00	2.80E-02	8.90E-01	0.00E+00	1.57E+01	-2.31E+02
Indicateurs de catégories de déchets												
Déchets dangereux éliminés	kg	3.63E+02	3.17E+02	1.39E-03	3.76E+01	8.04E+00	0.00E+00	3.51E-02	8.00E+00	0.00E+00	3.07E-05	3.28E+01
Déchets non dangereux éliminés	kg	1.50E+02	7.18E+01	1.71E-03	2.66E+01	5.18E+01	0.00E+00	1.54E-01	5.17E+01	0.00E+00	2.07E-01	-1.74E+01
Déchets radioactifs éliminés	kg	6.46E-02	3.07E-02	3.34E-04	8.58E-03	2.51E-02	0.00E+00	3.36E-03	2.17E-02	0.00E+00	5.57E-06	-1.24E-03
Indicateurs de flux extrants												
Composants destinés à la réutilisation	kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières destinées au recyclage	kg	1.47E+01	8.40E-01	0.00E+00	1.58E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.23E+01	0.00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	2.55E+00	2.17E-01	0.00E+00	7.70E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.74E+00	0.00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	1.38E+00	2.91E-01	0.00E+00	1.09E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

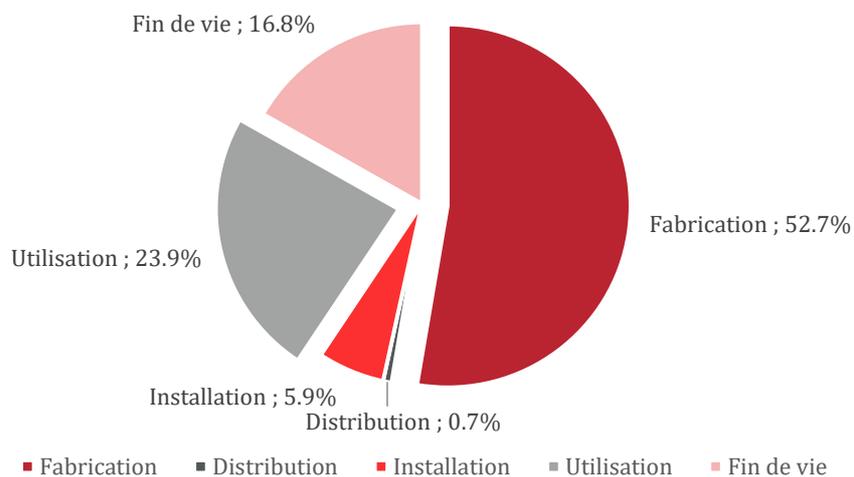
B1: Usage; B2: Maintenance; B3: Réparation; B4: Remplacement; B5: Réhabilitation; B6: Utilisation de l'énergie; B7 : Utilisation de l'eau

Teneur en carbone biogénique (méthodologie d'évaluation 0/0)		
Teneur en carbone biogénique du produit	kg	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg	8.19E-01

REPARTITION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



Changement climatique (hors module B6 - utilisation de l'énergie)



EXTRAPOLATION DES IMPACTS AUX AUTRES REFERENCES COUVERTES PAR LE PEP

Base de calcul

A l'échelle de l'unité déclarée, les impacts environnementaux des autres références couvertes peuvent être déterminés sur la base des formules ci-dessous et des données de chaque référence.

ETAPES	FORMULE POUR DEFINIR LES COEFFICIENTS A L'ECHELLE DE L'UNITE FONCTIONNELLE
Fabrication	$\frac{\text{Masse du produit considéré} + \text{Masse emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence} + \text{Masse emballage du produit de référence (kg)}}$
Distribution	$\frac{\text{Masse du produit considéré} + \text{Masse emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence} + \text{Masse emballage du produit de référence (kg)}}$
Installation	$\frac{\text{Masse d'emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse d'emballage du produit de référence (kg)}}$
Utilisation - Emissions	1
Utilisation - Maintenance	1
Utilisation - Consommation	$\frac{\text{Consommation totale du produit considéré (kWh)}}{\text{Consommation totale du produit de référence (kWh)}}$
Fin de vie	$\frac{\text{Masse du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence (kg)}}$
Bénéfices et charges	$\frac{\text{Masse du produit considéré} + \text{Masse emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse du produit de référence} + \text{Masse emballage du produit de référence (kg)}}$
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	$\frac{\text{Masse d'emballage du produit considéré (kg)}}{\text{Masse d'emballage du produit de référence (kg)}}$

Pour déterminer les coefficients au niveau de l'unité fonctionnelle, les coefficients au niveau de l'unité déclarée doivent être multipliés par le rapport entre la puissance nominale du produit de référence et la puissance nominale du produit considéré :

$$\text{Coefficient d'extrapolation à l'unité déclaré} \times \left(\frac{\text{Puissance nominale du produit de référence}}{\text{Puissance nominale du produit considéré}} \right)$$

La puissance du produit correspond à la charge nominale (P_{rev}) de l'appareil en modes froid et chaud rapportée aux temps de fonctionnement dans chacun des modes, exprimée en kW et définie par la formule suivante :

$$P_{rev} = \frac{t_{calorifique} \times P_h + t_{frigorifique} \times P_c}{t_{calorifique} + t_{frigorifique}}$$

Avec :

- $t_{calorifique}$: nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de chauffage
- $t_{frigorifique}$: nombre d'heures équivalent de fonctionnement annuel de l'appareil en mode actif de refroidissement
- P_h = Pdesignh, la charge calorifique nominale en kW selon l'EN 14825
- P_c = Pdesignc, la charge frigorifique nominale en kW selon l'EN 14825

Données pour déterminer les impacts environnementaux de la gamme

ERIA-S PLUS R32...		4 MR/EM	6 MR/EM	8 MR/EM	10 MR/EM	12 MR/EM	12 TR/ET	16 MR/EM	16 TR/ET
Référence		7845751	7845752	7845753	7845754	7845755	7845756	7845757	7845758
Masse* (kg)	Produit = (hors emballage)	91.8	91.8	110.8	110.8	133.5	148.5	133.5	148.5
	Emballage	17.8	17.8	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0
Charge nominale en modes chaud et froid (kW)		5.32	6.79	8.20	9.41	11.72	11.72	14.40	14.40
Consommation totale (kWh)		43781	54626	63339	72979	106153	106153	133311	133311

* Les masses indiquées correspondent à un calcul entre les masses réelles et les masses modélisées dans le cadre du PEP, et peuvent présenter de légères variations avec les masses indiquées dans les documentations techniques.

Coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité déclarée

A l'échelle de l'unité déclarée, pour chaque étape du cycle de vie, les impacts environnementaux du produit considéré sont calculés en multipliant les impacts de la déclaration correspondant au produit de référence par le coefficient d'extrapolation. La colonne « Total » est à calculer en additionnant les impacts environnementaux de chaque étape du cycle de vie (hors bénéfices et charges).

ERIA-S PLUS R32...	4 MR/EM	6 MR/EM	8 MR/EM	10 MR/EM	12 MR/EM	12 TR/ET	16 MR/EM	16 TR/ET
Fabrication	1.000	1.000	1.185	1.185	1.392	1.529	1.392	1.529
Distribution	1.000	1.000	1.185	1.185	1.392	1.529	1.392	1.529
Installation	1.000	1.000	1.068	1.068	1.068	1.068	1.068	1.068
Utilisation – Emissions	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Utilisation – Maintenance	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Utilisation – Consommation	0.801	1.000	1.160	1.336	1.943	1.943	2.440	2.440
Fin de vie	1.000	1.000	1.208	1.208	1.455	1.618	1.455	1.618
Bénéfices et charges	1.000	1.000	1.185	1.185	1.392	1.529	1.392	1.529



CONTACT

Pour toutes questions complémentaires, merci d'envoyer un mail à : PEP-HP@BDRThermea.com